

DEMANDE D'INSCRIPTION

Les rubriques suivies d'un * doivent être impérativement remplies

Vous pouvez faire votre inscription :

- A Vichy Communauté du lundi au vendredi de 9h à 12h

- Par courrier : Vichy Communauté service mobilité 9 place Charles de Gaulle 03200 VICHY

VOTRE ÉTAT CIVIL :

Madame

Monsieur

Nom : Prénom :

Lien avec la personne (mère, père, tuteur, enfants...) :

Adresse du domicile :

Code Postal : Ville :

Domicile N° : Portable N° :

Email :

MODALITÉS PRATIQUES

Avez-vous besoin d'un véhicule adapté pour un fauteuil roulant (transférable ou non, électrique...)* ?

Oui

Non

Avez-vous la nécessité d'avoir un accompagnant conformément à ce qui est mentionné sur votre carte d'invalidité* ?

Oui

Non

Avez-vous besoin d'une place supplémentaire pour un chien guide* ?

Oui

Non

Avez-vous d'autres précisions à nous communiquer pour une meilleure prise en charge :

.....



PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Madame

Monsieur

Nom : Prénom :

Lien avec la personne (mère, père, tuteur, enfants...) :

Adresse du domicile :

Code Postal : Ville :

Domicile N° : Portable N° :

Email :

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A NOUS PRESENTER :

- Pièce d'identité (recto/verso)
- Justificatif de domicile
- Une photo d'identité

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Carte d'invalidité à 80% minimum (recto/verso)

Les pièces justificatives utilisées pour votre inscription ne seront pas conservées par le service.

J'atteste en signant ce document, avoir pris connaissance de l'annexe 1 relative aux mentions légales sur le traitement de mes données personnelles et donne mon accord pour le traitement de mes données.

Fait à : Le :

Signature :



ANNEXE 1 :

Mentions légales - Informations sur le traitement de vos données personnelles :

Les données personnelles que vous transmettez de manière volontaire, lors de votre inscription au service du transport à la demande de Vichy Communauté, seront enregistrées dans un fichier informatisé géré par le service Mobilité de Vichy Communauté.

La base légale du traitement des données que vous nous confiez en nous écrivant est l'article 6-1 e) du Règlement Européen sur la Protection des Données à savoir « le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement ».

Finalités du traitement :

- Disposer des informations nécessaires à la bonne organisation de ce service public de transport à destination des habitants du territoire.
- Vérifier que les personnes sollicitant l'inscription au service de transport à la demande de vichy communauté remplissent les conditions pour pouvoir bénéficier de ce service public.
- Délivrer des titres de transport permettant notamment au chauffeur de vérifier l'identité des personnes transportées et que celles-ci sont bien en règle vis à vis de ce service public.
- Pouvoir joindre les usagers ou responsables légaux en cas d'incidents concernant l'organisation de leur transport ou des incidents survenus durant le transport.
- Piloter et permettre l'amélioration et l'adaptation du service public aux besoins des usagers.

Durée de conservation des données :

Les données personnelles nécessaires à l'inscription des usagers au service de transport à la demande sont conservées en base active tant que l'utilisateur souhaite bénéficier du service et/ou rempli les conditions (carte CDAPH valide). A défaut d'utilisation du service pendant 2 ans, l'utilisateur est présumé avoir renoncé à l'utilisation de ce service public et ses données personnelles sont automatiquement supprimées de la base sauf accord exprès de sa part pour les conserver.

Certaines données peuvent être conservées au-delà de cette durée contractuelle en cas de contestations ou de contentieux avec l'utilisateur sur le fonctionnement de ce service public.

A noter que les photocopies des justificatifs de domicile, pièce d'identité et/ ou carte CDAPH sont détruites dès l'inscription réalisée, les seules données conservées sont le fait que la personne a bien présenté ces documents.

Les données collectées dans le cadre du pilotage, l'amélioration et l'adaptation du service public aux besoins des usagers sont conservées :

- durant la durée d'adhésion au service de l'utilisateur de façon pseudonymisées ou anonymisées.
- et après la sortie de l'utilisateur du service de façon anonymisées.

A la fin de ces durées d'utilité administrative, les données sont transmises au service archives de Vichy Communauté qui effectuera, dans les conditions prévues à l'article L. 212-3 du code du patrimoine, un choix parmi celles qui seront définitivement supprimées et celles qui seront conservées à des fins archivistiques dans l'intérêt public.

Les données relatives au caractère du déplacement des usagers sont anonymisées sous 48h maximum afin qu'il ne soit pas possible d'associer un usager directement ou indirectement (via son nom ou un numéro, une adresse,...) à un trajet précis (jours, horaires et lieux de prise en charge) et ce afin de veiller à la liberté fondamentale d'aller et venir et au respect de la vie privée.

Vichy Communauté met en place tous les moyens de nature à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles ainsi collectées, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Ainsi, par exemple, l'accès à vos données personnelles sera strictement limité aux seuls personnels habilités du service transport et partiellement aux transporteurs. Elles sont accessibles aux administrateurs de la direction des systèmes d'information dans un but de sécurisation et pérennité de celles-ci.

Vous bénéficiez durant toute la durée de conservation de vos données par Vichy Communauté d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou d'opposition à leur traitement. Pour ce faire, il vous suffit de transmettre votre demande à notre Délégué à la Protection des Données par courrier ou courriel à l'une des adresses suivantes : Vichy Communauté - 9 Charles de Gaulle CS 92956 - 03209 VICHY Cedex ou dpo@vichy-communaute.fr

Si vous estimez, après l'avoir contacté, que vos droits "Informatique et Libertés", ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation directement à la CNIL.

